

Caroline BARON
Commissaire aux Comptes

UNITE SGP POLICE-FORCE OUVRIERE

163 Avenue Gallieni

93 170 BAGNOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Caroline BARON
Commissaire aux Comptes

UNITE SGP POLICE-FORCE OUVRIERE

163 Avenue Gallieni

93 170 BAGNOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil Syndical National, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat UNITE SGP POLICE FORCE OUVRIERE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Caroline BARON
Commissaire aux Comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre organisation, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations des adhérents.

Les diligences mises en œuvre ont consisté notamment à rapprocher les produits comptabilisés des informations issues de la base adhérents. Au terme de ces travaux j'estime que le montant des cotisations comptabilisées est cohérent avec les cotisations enregistrées dans la base adhérents. La méthode de rattachement des cotisations sur le principe de l'encaissement effectif est conforme aux règles comptables applicables à votre organisation.

Provisions inscrites au bilan

Au 31 décembre 2015, le syndicat a constaté une provision pour dépréciation du 5ème étage de l'immeuble de Bagnolet pour la somme de 188 000 €. Cette provision a fait l'objet d'une reprise partielle de 88 000 € au 31 décembre 2018 et figure à cette date dans les comptes pour un montant de 100 000 €. Les diligences mises en œuvre ont consisté à vérifier le caractère pertinent des hypothèses retenues pour l'évaluation de la dépréciation et sa comptabilisation au 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Caroline BARON Commissaire aux Comptes

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau National permanent du 10 juillet 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.



Caroline BARON

Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint André de Cubzac, le 2 septembre 2019

Caroline BARON

Commissaire aux Comptes

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 260	34 449	810	827
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 900 365	526 669	1 373 696	1 324 188
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	702 349	568 078	134 271	145 607
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 477		9 477	10 007
Total I	2 647 451	1 129 196	1 518 255	1 480 630
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés s/commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				15 375
Autres créances	117 351		117 351	63 842
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 572 995		1 572 995	1 563 301
Charges constatées d'avance	17 699		17 699	9 497
Total II	1 708 045		1 708 045	1 652 015
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 355 496	1 129 196	3 226 300	3 132 645

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	2 730 670	2 577 331
Résultat de l'exercice	22 256	153 338
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
Total I	2 752 925	2 730 670
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total II		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 070	5 196
Emprunts et dettes financières divers		12 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 757	47 640
Dettes sociales et fiscales	11 036	14 369
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	327 512	322 271
Produits constatés d'avance		
Total III	473 375	401 976
Ecart de conversion (passif) (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 226 300	3 132 645

Comptes vérifiés
par la commission aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services		
Montant net du chiffre d'affaires		
<i>Dont exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	393 297	371 505
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	193 724	147 888
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Cotisations et Autres produits	2 403 686	2 245 056
Produits d'exploitation	2 990 707	2 764 449
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 550 656	2 163 309
Impôts, taxes et versements assimilés	25 982	37 205
Salaires et traitements	111 775	112 753
Charges sociales	17 996	18 064
Dotations aux amortissements sur immobilisations	79 526	69 327
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions sur exploitation		
Engagement à réaliser des ressources affectées		
Autres charges	205 877	202 584
Charges d'exploitation	2 991 812	2 603 242
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 105)	161 207
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 137	1 591
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	2 137	1 591
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	67	14 976

Comptes vérifiés
pour les exercices antérieurs aux comptes

Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	67	14 976
RÉSULTAT FINANCIER	2 070	(13 386)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	966	147 822
Rubriques	Montant N	Montant N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	26 074	17 760
Produits exceptionnels sur opérations en capital		527 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	26 074	545 260
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 216	5 772
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	568	533 971
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	4 784	539 743
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21 290	5 517
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 018 919	3 311 300
TOTAL DES CHARGES	2 996 663	3 157 961
BÉNÉFICE OU PERTE	22 256	153 338

Comptes vérifiés
par les commissaires aux comptes

ANNEXE

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

 VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds associatifs				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	2 577 331	153 338		2 730 670
Résultat de l'exercice	153 338		153 338	
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
- apports				
- legs et donations				
- résultat(s)/contrôle de tiers financeur				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
TOTAL	2 730 670	153 338	153 338	2 730 670

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Périmètre :

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 intègrent la comptabilité du siège et des sections syndicales déconcentrées. Les comptes de toutes les régions, zones, départements, sections ont été intégrés. A l'exception de la région Antilles Guyane dont l'intégration a porté sur un département uniquement.

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

Cotisations :

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Personnel détaché :

Conformément à l'usage, le syndicat a bénéficié d'un nombre de jours de détachement proportionnel au nombre de voix obtenues lors des dernières élections professionnelles. Cet avantage n'a pas été chiffré.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 757
Dettes fiscales et sociales	5 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	88 504
TOTAL	207 682

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Remboursement des formations	105 724
Sous total Exploitation	105 724,00
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	105 724,00

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	188 000		88 000	100 000
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	188 000		88 000	100 000
TOTAL GÉNÉRAL	188 000		88 000	100 000

 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 477	9 477	
Total de l'actif immobilisé	9 477	9 477	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	117 351	117 351	
Total de l'actif circulant	117 351	117 351	
Charges constatées d'avance	17 699	17 699	
TOTAL	144 527	144 527	

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	21 070	21 070		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	113 757	113 757		
Personnel et comptes rattachés	3 782	3 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 253	7 253		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	327 512	327 512		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	473 375	473 375		

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	35 260			35 260
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 890 000			1 890 000
Constructions sur sol d'autrui	10 365			10 365
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	259 576	8 473		268 049
Matériel de transport	161 893	6 900		168 793
Matériel de bureau, informatique et mobilier	251 198	14 308		265 506
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 573 033	29 681		2 602 714
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	10 007	(530)		9 477
Total des immobilisations financières	10 007	(530)		9 477
TOTAL	2 618 300	29 151		2 647 451

Comptes vérifiés
par le commissaire aux comptes

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	34 432	17		34 449
Terrains				
Constructions sur sol propre	386 964	37 800		424 764
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 213	692		1 905
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	161 252	15 568		176 820
Matériel de transport	145 870	7 202		153 072
Mat de bureau et informatique, mobilier	219 938	18 247		238 185
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	915 237	79 509		994 747
TOTAL	949 670	79 526		1 029 196

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges d'exploitation	17 699	
		Comptes vérifiés par le commissaire aux comptes
TOTAL	17 699	